



ISSN 1019-0287

Preis 1,49 €

1. März 2002

erscheint freitags

1/3-10/3/2002

(film/theatre/concert/events)



Ich war's auch nicht



Die Bauern trifft keine Schuld. Der Minister hat, wie immer, sein Bestes gegeben. Die Jäger haben sich die Warnungen zu Herzen genommen. Die Schweinepest ist trotzdem ausgebrochen. Mit Keule und Kugel soll sie uns und unseren wilden Geschwistern ausgetrieben werden. Alles fauler Zauber!

dës woch, Seite 3

(Foto: Christian Mosar)

Dinosaurier ade!

Das alte Pressegesetz soll durch ein neues abgelöst werden. Der Gesetzentwurf dazu liest sich auf den ersten Blick liberaler, als er tatsächlich ist.

dossier, Seite 4

Frauenfrust

Ihre Abschiedsrede sorgte für Schlagzeilen: Danielle Igniti, Ex-Präsidentin der "Femmes socialistes" in einem Interview.

aktuell, Seite 8



REOUVERTURE KUFA

Mutsch et Berger jouent au jeu des reproches. Les voisin-e-s de la Kulturfabrik s'étonnent que leurs anciennes plaintes auraient provoqué la fermeture du site. Et la prochaine catastrophe commo-incommodo est déjà programmée à Esch-sur-Alzette.

Un commentaire de
Germain Kerschen

La fermeture, par ordre du Parquet, de la Kulturfabrik d'Esch-sur-Alzette prend toutes les allures d'un faux-pas. Faux-pas des plus ridicules si l'on considère qu'il n'y a sans doute pas de salle de concert rock mieux insonorisée que celle de la Kufa dans l'entière du Grand-Duché et que c'est justement l'impact acoustique du centre qui est mis en cause par le ministère de l'Environnement.

Le dernier délai avancé pour une possible réouverture est maintenant fixé à 20 jours. Ce qui semble tout aussi aberrant: un dossier traîne pendant des années, et une fois l'opinion publique au courant, toutes les portes s'ouvrent comme par magie. Les administrations luxembourgeoises montrent que, si elles y sont forcées, elles savent travailler rapidement. Elles savent encore mieux bâcler les dossiers, diront certain-e-s.

Car la mauvaise gestion administrative est le repro-

che que tout le monde se fait mutuellement. La maire Lydia Mutsch s'en prend au ministère de l'Environnement représenté ici par Eugène Berger, qui retourne tout simplement le reproche en direction de l'administration communale d'Esch-sur-Alzette. Le dossier n'aurait pas pesé plus de vingt pages, dit le secrétaire d'Etat. Oui, mais à l'époque où le dossier a été déposé (décembre 97), la législation était moins stricte, répond l'administration communale de la bourgmestre lors d'une conférence de presse à la Kulturfabrik. Et la plupart des fameuses pièces manquantes ne faisait pas partie du dossier à l'époque.

On pose et repose la question de la responsabilité jusqu'à ce qu'elle n'intéresse plus personne. Mais que le parquet aurait agi suite à une plainte privée, ce qui a été confirmé par Eugène Berger lors d'une heure d'actualité à la chambre des dépu-

té-e-s, étonne les habitant-e-s de la route de Luxembourg, longeant le site du centre culturel eschois. Deux de ces voisin-e-s, contacté-e-s par le woxx, disent ainsi n'avoir aucun "mérite" dans cette affaire, et n'avoir pas la moindre idée sur l'identité de la personne responsable d'une plainte tellement efficace. Un groupe de voisin-e-s aurait bien rencontré Lydia Mutsch et Felix Braz au sujet des manifestations trop bruyantes organisées par le bistrot - et le bistrot seulement -, mais l'affaire leur semblait close. Après cela, plus de bruits excessifs, donc plus de plaintes. Or ces personnes ont eu, pendant trop longtemps, l'impression que leurs craintes concernant leur qualité de vie, ne tombent que sur des oreilles sourdes ou moqueuses, pour croire maintenant à l'explication de la plainte privée.

Le Parquet, quant à lui, informe qu'à la base du dossier, il y aurait bien des

plaintes de riverains, mais que celles-ci ne sont pas récentes. Que l'on ait agi seulement maintenant y est expliqué par le fait que l'autorisation nécessaire pour l'exploitation du site tardait tout simplement bien trop à venir. Après un certain temps, il faut bien devenir actif. Une procédure qui serait tout à fait courante.

Toute cette affaire confirme qu'on aime laisser traîner - pour mieux oublier? - les choses au Luxembourg. Et qu'en matière de législation, le laxisme est de rigueur, du moins quand des instances officielles sont en cause. Et la procédure commo-incommodo en est le meilleur exemple. Certaines grandes entreprises, qui ne méritent pas cette autorisation, l'obtiennent sans problèmes, d'autres - plus petites - fonctionnent des années durant, sans l'avoir. Et la prochaine catastrophe eschoise en matière de commo-incommodo est déjà programmée: ou croyez-vous vraiment que les constructions prévues sur un site contaminé comme Belval puissent avoir droit à l'autorisation d'un ministère de l'Environnement sérieux?

Acteur sachant chanter

Frédéric Frenay est actuellement sur les planches en compagnie de Sascha Ley. Pour le woxx, l'artiste passe en revue passé, présent et avenir de sa carrière.

magazine, page 9

Spectacle mordant

Dracula est parmi nous, et fier de se présenter au public luxembourgeois. Un spectacle où les enfants sont admis.

magazine, page 12



Preis: 1,49 €



5 453000 211009